

Guénin

## Le coût du traitement des ordures ménagères est maintenu

Le comité du Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du morbihan inférieur (Sittom-MI), s'est réuni mercredi soir à la salle polyvalente, sous la présidence de Grégoire Super.

Au programme de cette réunion, le débat d'orientations budgétaires qui constitue une étape importante dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le montant des recettes est de 6 534 524 € et les dépenses s'élevaient à 5 907 517 €.

En section d'investissement les recettes sont de 395 748 € et les dépenses de 648 262 €. Soit un excédent sur l'exercice 2010 de 374 457 € et un résultat global de 1 437 379 €, en tenant compte des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser.

### Résultats financiers 2010

En section de fonctionnement

### Exercice 2011

En dépenses, les investissements

seront soutenus par autofinancement, notamment pour les deux projets que sont l'amélioration de la chaudière de l'usine de Pontivy pour 1,5 M€, et le réaménagement de la station de transfert de Josselin pour 1 M€.

### Recettes

Le coût du traitement des ordures ménagères, s'élevait à 93 € à la tonne, (inchangé depuis 2006). Pour les collectivités membres il est maintenu ainsi que la péréquation d'aide au

transfert à 2,59 €. Une gestion rigoureuse va être poursuivie, notamment sur les recettes de valorisation énergétique, exemple la vente de vapeur de l'usine.

Enfin, des subventions afférentes à chaque projet seront sollicitées auprès du conseil général et de l'Ademe, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

L'ensemble des propositions, vote du compte administratif 2010 et budget 2011, a été approuvé à l'unanimité.

## Conseil : des travaux seront entrepris sur les affluents du Blavet

Le conseil municipal s'est réuni mardi 22 février et a pris les décisions suivantes.

### Restauration et entretien des affluents du Blavet

Le conseil émet un avis favorable pour le projet de travaux de restauration et d'entretien des affluents du Blavet, présentés par le Syndicat de la vallée du Blavet.

### Plan local d'urbanisme (PLU)

**Révision.** Le conseil retient la proposition présentée par EADM, Espace aménagement développement du Morbihan, en collaboration avec le bureau d'études Géomatic Systems, y compris la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales.

L'étude s'éleve à 25 485 € HT, à laquelle s'ajoute 3 150 € HT pour le schéma des eaux pluviales.

**Modification.** Le maire a informé le conseil que la présentation de la modification n° 2 du PLU a été notifiée par courrier du 11 février aux personnes publiques, lesquelles doivent faire part de leurs remarques et observations avant le 14 mars.

Le projet sera ensuite soumis à enquête publique pendant un mois, le commissaire enquêteur ayant par la suite un mois maximum pour rendre son rapport. Pour finir il sera soumis à l'approbation du conseil.

### Assainissement collectif

Le conseil décide de lancer une

réalisation de la deuxième tranche de travaux de mise en réseau séparatif de l'assainissement collectif, pour les rues du Pont et du Manéguen.

### Cessions de terrains

Afin de régulariser la situation du chemin desservant les habitations au village de Limpinlo. Le conseil autorise le maire à signer les actes de cessions. Les frais seront supportés, à part égale par les propriétaires.

### Contrat unique d'insertion

Loïc Le Priol, de Quistinic, a été recruté au 1<sup>er</sup> mars en contrat d'insertion pour un an.

La prise en charge de l'Etat s'éleve à 70 % du Smic horaire.

toutefois embauché pour 28 heures par semaine.

### Art dans les chapelles

Le conseil autorise le maire à signer la convention à passer avec l'association l'Art dans les chapelles pour 2011.

Elle fixe notamment la participation financière de la commune et les frais d'assurance et d'équipement pour un montant de 763,09 €.

### Convention multiservice

Le conseil souscrit à la convention multi-services proposée par la Fémodoc, compte tenu des nombreux services accessibles et la réali-



Noyal-Pontivy  
La rue de Saint-Noyale dé-

Gérard Marchand adjoint au maire (à ga-

Jeu! après-midi, Gérard Marchand, adjoint au maire chargé des travaux, a fait le point sur les travaux de la rue des Bouleaux et de Saint-Noyale. Il était accompagné de Guénaelle Bernard, directrice des services, et Patrick Mahoudo, directeur des services techniques. Les ouvriers présents signalaient les derniers travaux autour des regards d'eau pluviale. Ils viennent de terminer l'enrobé. Le chantier, qui a commencé en octobre, va s'achever par le marquage au sol dans les semaines à venir. Ce sera un grand changement pour les riverains, puisque désormais

Les Moutons blancs n'arrivent pas à